

CIRCULAIRE

BASKET 5x5 UNIVERSITAIRE

Sport : Basket

Discipline : Basket 5x5 CFU

Genre : Féminin et Masculin

1. CALENDRIER

Planning : Basket 5x5 Féminin

DATE	EQUIPE 1	EQUIPE 2	CATEGORIE
23/11/2023	Poitiers	Pau	JF
23/11/2023	La Rochelle	Bordeaux	JF
14/12/2023	Pau	La Rochelle	JF
25/01/2024	Bordeaux	Poitiers	JF
15/02/2024	Pau	Bordeaux	JF
08/02/2024	La Rochelle	Poitiers	JF
14/03/2024	½ finales croisées		JF
28/03/2024	Petite finale		JF

Planning : Basket 5x5 Masculin

DATE	EQUIPE 1	EQUIPE 2	CATEGORIE
23/11/2023	Poitiers	Pau	JG
23/11/2023	La Rochelle	Bordeaux	JG
07/12/2023	Limoges	Poitiers	JG
14/12/2023	Pau	La Rochelle	JG
25/01/2024	Bordeaux	Poitiers	JG
18/01/2024	La Rochelle	Limoges	JG
01/02/2024	Bordeaux	Limoges	JG
15/02/2024	Pau	Bordeaux	JG
15/02/2024	Poitiers	La Rochelle	JG
07/03/2024	Limoges	Pau	JG
21/03/2024	½ finales croisées		JG
04/04/2024	Petite finale		JG

2. EQUIPES ENGAGEES

EQUIPES CONCERNEES JF :

- ASU Bordeaux
- UPPA (Pau)
- ASU Poitiers
- ASU La Rochelle

EQUIPES CONCERNEES JG :

- ASU Bordeaux
- UPPA
- ASU Poitiers
- ASU La Rochelle
- ASU Limoges

3. REGLEMENT SPORTIF ET ADMINISTRATIF

1. FORMULE SPORTIVE :

Disciplines Sportives	Effectif joueurs			Inscrits sur la feuille de match	Durée des rencontres
	En jeu		Maximum		
	Mini				
	Début	En cours			
Basket	05 joueurs	02 joueurs	05	12	4 x 10'

***Rappel :** Un joueur remplacé devient remplaçant (changements illimités)

Pour information en tournois à 3 équipes, le temps de jeu sera le suivant :

- 4 x 08' pour le basket (temps décompté)

Score nul à la fin du temps réglementaire :

Dans le cadre d'un championnat :

- **Basket**, autant de prolongations de 5' qu'il est nécessaire **pour départager les équipes.**

Dans le cadre de qualification sur une seule rencontre (Finales et matchs de classement) en cas de score nul en fin de rencontre :

- **Basket**, autant de prolongations de 5' qu'il est nécessaire **pour départager les équipes.**

Décompte des points pour établir le classement

Basket /Volley Match gagné = 2 points
 Match perdu = 1 point

En cas d'égalité à la fin d'une poule, les équipes seront départagées par la prise en compte successive des facteurs suivant les règlements nationaux spécifiques :

Basket :

Quel que soit le nombre d'équipes concernées :

1 – Classement particulier des équipes concernées. Un second classement sera établi en tenant compte uniquement des équipes à égalité.

2 – S'il y a encore égalité, les équipes seront départagées au quotient point marqués/points encaissés calculé sur l'ensemble des rencontres de la poule.

Déroulement des rencontres

Les Ligues du Sport Universitaire fixent le lieu et l'horaire de la rencontre. L'horaire indiqué étant celui de début du match. Tous les matchs doivent être joués, même dans le cas d'une rencontre sans enjeu, au risque d'application de l'article 1 du paragraphe « Forfait et report de match ».

En cas d'absence de l'arbitre, les équipes devront fournir un joueur pour arbitrer chaque mi-temps.

Retard d'une équipe

Une équipe qui n'est pas en mesure de se présenter en tenue sportive sur le lieu et à l'horaire indiqué de la rencontre, devra impérativement prévenir sa Ligue d'appartenance et si possible le responsable de l'équipe adverse.

Tout retard supérieur à 15 mn et non informé à sa Ligue engendrera obligatoirement un match perdu pour l'équipe concernée.

Licences

Tout joueur d'une équipe doit présenter **OBLIGATOIREMENT** sa carte d'étudiant en cours de validité ou à défaut une pièce d'identité et le certificat de scolarité de l'année en cours.

Attention ! Tout défaut de licence sera sanctionné par la perte de la rencontre pour l'équipe fautive.

La mise en place de la dématérialisation des licences permet à chaque étudiant et/ou chaque responsable d'équipe d'éditer, soit sa ou ses licence(s) sur papier, soit établir un listing des membres de son équipe pour présentation lors des rencontres à l'arbitre ou au capitaine adverse.

Règles de brûlage entre plusieurs équipes d'une même AS

- Pour Nationale 1 et Nationale 2 : En fonction des sports, vous devez vous référer au règlement national. Vous pouvez le consulter sur le site de la FFSU à partir de ce lien <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/>. Il suffit ensuite de cliquer sur le sport concerné.
- Pour deux équipes en Nationale 2 : Les collectifs doivent être différents pendant toute la phase de conférence. Les premières feuilles de match détermineront les collectifs. Un joueur inscrit sur une feuille de match pour une équipe ne pourra jouer pour une autre équipe.

A la fin de la phase de conférence, le collectif des équipes peut être modifié et c'est le règlement national qui s'appliquera.

2. FORFAITS :

- En cas de forfait d'une équipe pour une rencontre, cette équipe sera déclarée FORFAIT GENERAL

Tout forfait entériné par l'interligues pourra faire l'objet de la liste non exhaustive des sanctions sportives et financières suivantes :

- Paiement d'une amende selon le tarif fixé pour l'année (250 euros) ;
- Exclusion des championnats N+1 après examen par une commission ad hoc : pouvant aller jusqu'à une exclusion d'un an de la filière où a été constaté ce forfait, voire de toute épreuve nationale.
- Remboursement de tous les frais engagés pour l'organisation de la rencontre ou de la poule (arbitrage, location de terrains, frais de déplacement non remboursés de l'équipe adverse, etc...) ;
- Match perdu ;
- Exclusion immédiate du championnat en cours ;
- En poule, annulation de toutes les rencontres disputées par cette équipe ;

Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est notamment prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre ou compétition.

De plus, **si l'équipe forfait n'a pas prévenu 48h avant la rencontre**, elle devra s'acquitter du paiement des frais engagés, à savoir : l'arbitrage, la location de salle ou terrain et les transports (sur la base de 0.35€ du km pour les déplacements en voiture et sur présentation des factures et justificatifs pour le train et le bus)

Report de match

Une demande de report à titre exceptionnel peut être **effectuée**. Elle sera étudiée par les responsables de l'interligues sur production des justificatifs. Il est impératif que le délai pour la demande de report soit d'au moins **72h** avant la date de la rencontre.

Transmission des résultats et des feuilles de match

L'équipe recevant doit fournir la feuille de match et veiller à ce qu'elle soit correctement et complètement remplie (tous les éléments nécessaires, y compris les pénalités, doivent être inscrits par l'arbitre). Les résultats seront transmis **après** la rencontre ou **au plus tard le lendemain matin 10 H dernier délai** et la feuille de match dûment remplie sera transmise à la Ligue (site organisateur) dans les 48 heures par mail